

## Formation ÉDUCATION, FORMATION

Avant-projet de programme statistique 2005

page

### **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

- Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP ..... 2

### **MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA COHÉSION SOCIALE**

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES  
- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation  
professionnelle..... 11

### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES**

- Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER ..... 14

### **CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS - CEREQ**

- Département Production et usage de la formation continue - DFC ..... 15

**Extraits d'avant-projets de programmes statistiques présentés à d'autres formations** ..... 17

**Fiches descriptives d'enquêtes pour information**..... 22

**Fiches descriptives d'enquêtes pour examen d'opportunité**..... 27

*Réunion du 9 juin 2004*

**Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**  
**Direction de l'évaluation et de la prospective - DEP**

## **1. Exposé de synthèse**

Le programme à moyen terme 2004-2008 énonce un objectif important : la constitution, à des fins statistiques, de fichiers individuels d'élèves avec identifiants (cryptés) dans tous les secteurs du système éducatif.

Des progrès particulièrement importants en ce sens interviendront en 2005 avec la mise en oeuvre de deux opérations nouvelles : la constitution d'une « base nationale des identifiants élèves » et le « système d'information du 1<sup>er</sup> degré ».

La refonte des systèmes existants concourra aussi à cet objectif : rénovation et extension de SISE (système d'information sur le suivi des étudiants), extension de SIFA (Système 'information sur la formation des apprentis), etc.

## **2. Travaux nouveaux ou rénovés en 2005**

### **2.1 Travaux nouveaux**

#### ***Mise en place d'une base nationale des identifiants élèves-étudiants***

Cette base permettra d'attribuer un numéro (INE=Identifiant national élève) à un élève nouvellement inscrit dans le système éducatif et de retrouver ce numéro tout au long de sa carrière scolaire, en cas de besoin (notamment lors de la mobilité vers l'apprentissage, l'enseignement agricole, l'enseignement supérieur, ...°). Ce numéro servira à améliorer la gestion du système éducatif (élimination des doubles inscriptions, ...) et sera inclus, sous une forme cryptée, dans les fichiers à finalité statistique pour permettre l'étude de trajectoires d'élèves.

Une première expérimentation sera faite fin 2004 et le système devrait être opérationnel à la rentrée 2005 pour accompagner la première phase du projet « SI du 1<sup>er</sup> degré ».

#### ***Système d'information du 1<sup>er</sup> degré***

Ce système gèrera des informations individuelles sur les élèves, des informations sur les divers intervenants et des informations générales sur l'école. Il sera partagé (avec des droits d'accès différenciés) par les directeurs d'école, les inspecteurs et les collectivités territoriales concernées.

Une première expérimentation « à blanc » sera faite fin 2004, et le système devra démarrer, au moins pour la partie « élèves » à la rentrée 2005. Malgré les difficultés prévisibles de mise en place, on sera alors en route vers une amélioration importante de l'information statistique sur le 1<sup>er</sup> degré. Actuellement nous n'avons que quelques tableaux par écoles (enquête 19), et les remontées sont très incomplètes depuis 2000 en raison d'une grève administrative des directeurs d'école.

#### ***PIRLS Évaluation des élèves du primaire en lecture et « littéracie » et PISA (Test de compétences des enfants de 15 ans)***

Des enquêtes périodiques sont menées dans le cadre du programme PIRLS (progress international reading literacy study) et PISA de l'OCDE. Ces enquêtes seront exécutées en 2006 mais préparées par des expérimentations en 2005 .

## 2.2 Travaux statistiques rénovés

### **SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant)**

#### *Changements qualitatifs*

L'enseignement supérieur, et plus particulièrement les universités, connaissent une évolution majeure. Pour harmoniser les systèmes européens et rendre plus « visibles » de l'extérieur les formations supérieures il a été décidé de privilégier 3 types de diplômes : licence (bac+3), master (bac+5) et doctorat (bac+8), d'où le nom de système LMD. De plus pour faciliter la mobilité des étudiants, notamment hors de leur pays d'origine, un système de points ECTS (European Credit Transfer System) sera introduit (60 points correspondent grossièrement à une année d'étude). Enfin, les études seront semestrialisées.

Un intense travail de discussion sur les concepts et les nomenclatures (et la façon dont ils sont compris et appliqués par chacun) va permettre aux universités de disposer à la rentrée 2004 de systèmes de gestion rénovés et à la DEP de trouver dans ces systèmes les éléments nécessaires à l'établissement d'une bonne information statistique. L'année 2005 permettra d'exploiter pour la première fois cette information structurée selon les nouveaux concepts, étant entendu qu'une bonne partie des formations restera encore structurée selon les anciens concepts.

#### *Extension du champ*

Conformément aux orientations de moyen terme le système de remontées individuelles sur les étudiants sera proposé aux établissements non encore couverts. Actuellement, 66 écoles d'ingénieurs hors universités sur 130 fournissent des fichiers. On peut viser, pour l'année 2004-2005, 100 écoles d'ingénieurs et une dizaine d'écoles de commerce. La progression est lente car elle passe par des négociations bilatérales nécessairement longues.

### **SIFA (Système d'information sur la formation des apprentis) :**

L'enquête sur support papier (dite enquête n° 51) demandait à chaque Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de remplir des tableaux sur les effectifs d'apprentis selon les formations suivies, le sexe, l'origine scolaire, etc. Le nouveau système consiste pour les CFA à transmettre des fichiers individuels. Cela ouvre la possibilité de faire à la demande tous les croisements de critères possibles, et également de repérer les doubles entre fichiers d'élèves et fichiers d'apprentis.

Les négociations avec chacune des Régions (qui ont la responsabilité de l'apprentissage) et la mise en place technique dans chaque CFA progressent lentement. On estime que 5 ou 6 régions enverront des fichiers d'apprentis au 31 décembre 2004 et environ la moitié fin 2005.

### **SCOLARITE (Remontées d'informations individuelles sur les élèves) : extension sous une version simplifiée aux établissements privés hors contrat .**

A la rentrée 2003, la totalité des établissements publics et privés sous contrat étaient couverts par le système SCOLARITE. Demander aux établissements privés hors contrat d'entrer dans ce système semble peu réaliste, d'autant plus qu'il sont souvent spécialisés dans quelques formations (BTS, notamment) et que le cadre complet de SCOLARITE leur semblerait démesurément complexe.

Après une expérimentation et les demandes d'avis au CNIS (opportunité, conformité) en 2004, on pourrait remplacer à partir de 2005 le système actuel d'enquête sous forme de tableaux par une enquête sous forme de liste d'élèves comportant quelques variables, soit sur support papier soit sur support électronique.

### **Rénovation de l'enquête sur la validation des acquis de l'expérience dans les universités**

Après une étude menée en 2004 (qui démarre actuellement) dans une quinzaine d'universités on saura mieux comment les universités ont pris en main la VAE, quels sont les circuits de gestion et de décision et à quels endroits on peut recueillir l'information la plus pertinente et la plus fiable. Les conclusions à tirer seront mises en œuvre en 2005.

### 3. Opérations répétitives

#### Thème 1 : effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants

##### Remontées de fichiers et collectes informatisées

- 9 Les élèves non francophones nouvellement arrivés en France
- 12 L'intégration des élèves handicapés dans le second degré
- 16 Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés du 2<sup>nd</sup> degré
- 17 (application Scolarité)
- 18
- 40 Les projections départementales et académiques à un an des effectifs d'élèves du 1<sup>er</sup> degré public et privé sous contrat
- 41 Les projections académiques à un an d'effectifs d'élèves du 2<sup>nd</sup> degré public et privé sous contrat
- 43 Suivi de la scolarité des élèves du 1<sup>er</sup> degré du Panel 1997
- 47 Suivi de la scolarité des élèves du 2<sup>nd</sup> degré du Panel 1995
- 45 Les effectifs d'étudiants et de diplômés des établissements publics universitaires (application SISE)
- 20 Les nouveaux inscrits en première année de 1<sup>er</sup> cycle dans les établissements publics universitaires
- 54 Les effectifs des IUFM (application SISE)
- 48 Les effectifs de l'enseignement supérieur artistique et culturel

##### Collectes par questionnaire

- 53 Le devenir des bacheliers 2002
- 19 Les effectifs d'élèves dans les établissements publics et privés de l'enseignement préélémentaire et élémentaire  
*Sera supprimée après la mise en place du SI 1<sup>er</sup> degré*
- 32 La scolarisation dans les établissements spécialisés
- 10 Les effectifs d'apprentis (enquête rapide)  
*Sera supprimée après la mise en place de SIFA*
- 51 Les effectifs dans les centres de formation d'apprentis (CFA) (enquête détaillée) *(pour les CFA ne fournissant pas de fichier informatique)*  
*Sera supprimée après la mise en place de SIFA*
- 26 Les effectifs d'étudiants des établissements publics et privés d'enseignement supérieur, non rattachés aux universités *(pour les établissements hors SISE)*  
*Sera supprimée après l'extension de SISE à ces établissements*
- 27 Les écoles d'ingénieurs publiques et privées *(pour les établissements hors SISE)* *Sera supprimée après l'extension de SISE à ces établissements*

#### Thème 2 : personnels enseignants et non-enseignants

##### Remontées de fichiers et collectes informatisées

- 65 Le personnel rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale (fichiers de paye)
- 29 Les mouvements des corps d'instituteurs et professeurs des écoles : constat et prévisions
- 22 Le service des enseignants dans les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré
- 64 Les absences non remplacées
- 31 Les maîtres auxiliaires, les professeurs contractuels, les personnels vacataires, ...

**Thème 3** : les établissements scolaires et universitaires*Remontées de fichiers et collectes informatisées*

- 5 Base Centrale des Établissements (BCE)
- 52 Parc immobilier et capacités d'accueil des établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré (application EPI)
- 70 Les technologies de l'information et de la communication

**Thème 4** : aspects financiers, moyens consacrés à l'enseignement*Remontées de fichiers et collectes informatisées*

- 1 Les comptes financiers des établissements publics d'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré (application COFI-Pilotages)

*Collectes par questionnaire*

- 8 Recensement des subventions reçues au titre de la taxe d'apprentissage par les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale

**Thème 5** : vie scolaire et universitaire, examens, diplômes et bourses*Remontées de fichiers et collectes informatisées*

- 4 Les résultats aux examens des enseignements technologiques et professionnel
- 61 Les résultats aux examens du Brevet (*enquête rapide sur les résultats agrégés par département*)
- 59 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (*enquête rapide sur les résultats agrégés par académie*)
- 60 Les résultats du baccalauréat général, technologique et professionnel : (*résultats et notes au niveau individuel*)
- 60bis Les résultats du diplôme national brevet (*résultats et notes au niveau individuel*)
- 55 Les élèves et étudiants boursiers des établissements d'enseignement supérieur
- 62 La validation des acquis professionnels dans l'enseignement professionnel et technologique
- 76 Les phénomènes de violence dans les établissements du second degré et les circonscriptions du premier degré
- 77 L'absentéisme scolaire

*Collectes par questionnaire*

- 25 Les motivations des entrants en 1<sup>ère</sup> année de DEUG
- 67 La validation des acquis professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur

**Thème 6** : formation continue*Remontées de fichiers et collectes informatisées*

- 42 La formation continue des enseignants et des ATOSS (applications AGAPE, AGORA, EPP, GAIA)
- 63 Bilan des actions de formation continue dans les GRETA et les CAFOC (application STAGE)
- 6 Bilan des actions de formation continue dans l'enseignement supérieur

**Thème 7** : insertion, liaison formation-emploi*Collecte par questionnaire*

- 74 L'insertion professionnelle des jeunes sortis de l'enseignement scolaire
- 75 L'insertion professionnelle des jeunes sortis d'apprentissage

**Thème 8** : Évaluation des acquis des élèves et des jeunes

- Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en CE2
- Évaluation nationale diagnostique à l'entrée en 6<sup>ème</sup>
- Évaluation bilan en fin d'école primaire
- Évaluation bilan en fin de collège
- Évaluation des acquis fondamentaux de la langue française (journée « Appel Préparation Défense »)

**4. Allègement de la charge statistique**

La couverture totale des établissements du second degré privés sous contrat par le système 'Scolarité' (base de données anonymées sur les élèves du 2<sup>nd</sup> degré) permet de supprimer totalement l'enquête papier auprès de ces établissements.

De manière générale, le service s'efforce de limiter les enquêtes exhaustives auprès des établissements en ayant recours aux enquêtes sur échantillon et à des extractions de données issues des bases de gestion au niveau académique ou national. Cet effort se traduit par la suppression d'enquêtes papier, souvent exécutées par d'autres directions du ministère.

**5. Aspects particuliers du programme 2005****5.1 Aspects régionaux et locaux**

- Les fichiers individuels d'élèves, une fois anonymés, forment une source d'information remarquablement fine : elle est théoriquement exhaustive, comporte des localisations géographiques précises, et bien sûr les informations les plus détaillées sur les formations suivies. Les collectivités locales en sont très demandeuses, et elles pourraient aussi intéresser l'INSEE.
- Le compte satellite de l'éducation intègre depuis 2002 les DOM. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraît régulièrement dans Géographie de l'École.
- Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement.
- Un atlas régional des effectifs de l'enseignement supérieur paraît désormais chaque année.
- L'utilisation de SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi'), qui sert de base de référence pour la réflexion au niveau régional de la politique de formation professionnelle, sera poursuivie.
- ACCADEMIA, base d'indicateurs sur les académies et les départements permet des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...) :

**5.2 Aspects environnement**

Sans objet.

### 5.3 Aspects européens

Des données sont transmises de façon globale dans le cadre de la collecte dite « UOE » (UNESCO, OCDE, EUROSTAT), complétée par quelques tableaux pour Eurostat. Elles alimentent principalement deux publications :

- une d'EUROSTAT, les *Chiffres-clés* (il y aura une édition en 2005),
- une de l'OCDE *Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE* dont la dernière édition est parue en octobre 2003.

Poursuite des travaux d'évaluation avec les organismes internationaux : 'PISA' (Program for International Student Assessment, à destination des jeunes de 15 ans) et "PIRLS" (progress international reading literacy study, pour les élèves du primaire) notamment pour préparer les enquêtes qui seront effectuées en 2006.

Comme cela est indiqué dans les orientations à moyen terme, l'élaboration d'indicateurs sur l'éducation fera l'objet d'une grande vigilance de la part de la DEP, en liaison avec les directions concernées. Cette vigilance portera non seulement sur les aspects techniques mais aussi, et d'abord, sur le fond, car les indicateurs adoptés révéleront la conception de l'éducation qui prévaudra au niveau européen et ils auront finalement un impact sur les politiques suivies.

## 6. Liste des publications

**Ont été publiés au titre de l'année 2003, les documents suivants :**

- *Géographie de l'École* - avril
- *L'état de l'école* – octobre
- *Repères et références statistiques* – septembre
- *L'éducation nationale en chiffres (français - anglais) sur Web uniquement* - septembre
- *Atlas régional de l'enseignement supérieur - Édition 2002–2003* - décembre
- *Les Notes d'information : 60*
- *Les Notes d'Évaluation : 4*
- La revue *Éducation & Formations*  
  - Numéros spéciaux*
  - N° 65 L'aide individualisée – Réflexions et enjeux
  - N° 66 Dix-huit questions sur le système éducatif (dans le cadre du grand débat sur l'école)
- Les *Dossiers Éducation & Formations*  
  - N° 141 Évaluations CE2-6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> – Repères nationaux
  - N° 142 Les personnels de laboratoires
  - N° 143 Le suivi et le devenir des élèves accueillis en classe relais
  - N° 145 Le métier d'enseignant dans les collèges et lycées au début des années 2000
- *Dossier de presse sur les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL)*

**Les travaux parus ou à paraître au titre de 2004 sont les suivants :**

- *L'état de l'école*, 14<sup>ème</sup> édition – octobre
- *L'éducation nationale en chiffres (français - anglais)*– mars
- *L'Atlas régional de l'enseignement supérieur* – décembre
- *Repères et références statistiques* – septembre
- *Bilan social de l'Éducation nationale*
- *Les Notes d'information* : environ 60
- *Les Notes d'évaluation* : environ 20
- La revue *Éducation & Formations*  
  - Numéros spéciaux*

L'enseignement supérieur  
 Projections du système éducatif à long terme exercice 2003  
 Public-privé  
 Études sur les données du panel d'élèves 1995 (enquête jeunes 2002)

- Les dossiers *Éducation & Formations*

*Élèves, étudiants et apprentis*

La dynamique de construction des projets des lycéens professionnels  
 Pratiques réussies en lycée professionnel  
 Les licences professionnelles, étude rétrospective  
 Synthèse des travaux sur le panel 1989  
 L'apprentissage

*Examens et diplômes*

La réussite au DEUG par université et par discipline en 2000 et 2001

*Sorties du système éducatif et insertion*

L'insertion des jeunes dans la vie active selon la spécialité de formation  
 Études régionales sur l'insertion des jeunes à la sortie du système éducatif  
 Prospective emploi - formation 2004-2010-2015  
 Actualisation de l'analyse de la relation formation - emploi vue dans l'enquête « emploi »  
 Travaux sur les Lettres et Sciences Humaines (LSH) : nouveaux métiers, nouvelles  
 compétences, transformation de l'offre de formation, insertion professionnelle  
 Le monde des PME vis-à-vis du système éducatif

*Évaluation*

Les maîtres surnuméraires dans des écoles maternelles et élémentaires  
 Analyse de l'expérimentation de réductions d'effectifs de CP (articles de chercheurs)  
 Évaluations CE2 – 6<sup>e</sup> rentrée 2003  
 Analyse des compétences en lecture des élèves de 9 ans (enquête internationale PIRLS)  
 Avant et après les vacances, évolution des acquis des élèves fin CE1 - début CE2 et fin CM2 -  
 début 6<sup>e</sup>  
 Compétences en maîtrise de la langue et des langages communs aux différentes disciplines  
 en fin d'école primaire  
 Contextes dans lesquels se déroulent les enseignements à l'école - évaluation 2003  
 Compétences en maîtrise de la langue et des langages communs aux différentes disciplines  
 Contextes dans lesquels se déroulent les enseignements au collège - évaluation 2003  
 Les compétences en compréhension de l'écrit à la fin de la scolarité obligatoire  
 Les politiques documentaires au collège  
 Les pratiques évaluatives des enseignants du collège  
 Ressources documentaires et pratiques pédagogiques dans les lycées professionnels 2002-  
 2003  
 Rapport national sur les pratiques innovantes dans l'usage des TIC (étude internationale  
 SITES 2)  
 Les contrats éducatifs locaux  
 Incitation à la lecture dans les centres de vacances et les centres de loisirs sans hébergement  
 (CLSH)



*Établissements et classes*

La base centrale des établissements  
 Disparités entre collèges et entre académies  
 Y-a-t-il des facteurs prédictifs d'exposition à la violence scolaire

*Personnels*

Enquête auprès des candidats pré-inscrits et reçus à la session 2003 des concours externes de recrutement d'enseignants du second degré public en lettres modernes, anglais, mathématiques, sciences physiques et mécanique, interrogés en mai 2003

*Données financières*

Le compte de l'éducation

- *Manuel technique sur les indicateurs*

- *Publications électroniques*

Regards sur le système éducatif français (Internet et CD – ROM)  
 Indicateurs de performances des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels  
 Résultats des évaluations des élèves CE2 – 6<sup>e</sup>  
 Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs  
 Appels d'offres de recherche : projets retenus et rapports d'études  
 Tableaux statistiques- TS Résultats détaillés d'enquêtes au niveaux national, académique ou départemental

**Pour mémoire : sites Internet sous la responsabilité éditoriale de la DEP****1 – Sites généraux de publications**

- **Les publications de la DEP** actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « évaluation et statistiques » : <http://www.education.gouv.fr/stateval>

- **Regards sur le système éducatif français** » :  
[http://www.education.gouv.fr/stateval/DPD\\_WEB/index.htm](http://www.education.gouv.fr/stateval/DPD_WEB/index.htm)

- **IVAL : Indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels** : <http://indicateurs.education.gouv.fr/>

- **Le portail de l'infocentre ministériel** : <http://www.infocentre.education.fr>

**2 – Sites relatifs à l'évaluation :**

- **Le portail de l'évaluation des élèves** : <http://educ-eval.education.fr/>

- **Les outils professionnels d'aide à l'évaluation diagnostique des élèves**  
<http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

- **Les Évaluations diagnostiques des élèves de CE2 et de 6<sup>e</sup>, septembre 2003**  
<http://evace26.education.gouv.fr/>

- **Les archives des protocoles d'évaluation depuis 1997** : <http://cisad.adc.education.fr/eval/>

### 3 – Autres sites thématiques :

- **REPÈRES : Ressources Pour une Economie de la REcherche et de la Science**  
<http://cisad.adc.education.fr/reperes/>
- **Haut Comité Éducation Économie Emploi** : <http://cisad.adc.education.fr/hce3/>
- **Haut Conseil de l'Évaluation de l'École** : <http://cisad.adc.education.fr/hcee/>
- **Programme interministériel de recherche sur les processus de déscolarisation**  
<http://cisad.adc.education.fr/descolarisation/>
- **Le Réseau européen des responsables des politiques d'évaluation des systèmes éducatifs**  
<http://cisad.adc.education.fr/reva/>

### 7. Suivi des travaux prévus au programme moyen terme 2004-2008

Constitution de fichiers d'élèves avec identifiants sur l'ensemble du système éducatif	DEP	En 2005 : base nationale d'identifiants élèves, SIFA dans 6 régions, SISE étendu à une grande partie des écoles d'ingénieurs et de commerce, SCOLARITE simplifié pour le privé hors contrat .	L'objectif pourrait être atteint à 80% en 2008
Système d'information sur le 1 <sup>er</sup> degré	DEP et MEN dans son ensemble	20% des écoles seraient couvertes à la rentrée 2005	
Mise en place d'un système d'information sur les moyens des établissements d'enseignement (IME)	DEP	En attente des textes sur la décentralisation.	Système partagé avec les collectivités locales.
Enquête sur l'assiduité des élèves	DEP	Enquête interne expérimentale faite en 2003-2004.	
Enquête PIRLS (Progress international reading literacy study)	DEP	En 2005 test des outils utilisés pour l'opération en vraie grandeur de 2006.	Évaluation des élèves du primaire et "littéracie"
Enquête PISA	DEP	En 2005 test des outils utilisés pour l'opération en vraie grandeur de 2006.	Compétences des élèves de 15 ans.
Nouveau panel de collégiens	DEP	Pas avant 2006.	Remplacement du panel de 1995.
Prolongation du panel étudiant-élèves pour constitution d'un panel démographique	À voir	L'INSEE prendrait la responsabilité de ce panel ; les modalités de reprise du panel de la DEP sont en discussion.	Nécessité d'un accord de la CNIL et problème de financement.

**Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale**  
**Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - DARES**  
**Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle**

*(Noter que ce qui relève de l'emploi, dans le programme de la DARES, est examiné par la formation Emploi, revenus)*

### **1 - Exposé de synthèse**

L'année 2005 permettra de poursuivre la mise en œuvre des trois axes qui structurent les orientations de moyen terme des programmes statistiques de la DARES dans le champ des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle :

- adaptation du système d'information statistique dans un contexte où de nouveaux dispositifs montent en charge (CI-RMA, Civis, contrat de professionnalisation) et où une part plus importante de la gestion des politiques d'emploi est transférée aux collectivités territoriales et aux partenaires sociaux.
- amélioration du système d'information sur la formation professionnelle par la mise en cohérence de diverses sources, la refonte d'enquêtes ou de fichiers administratifs (enquêtes Conseils régionaux, déclaration fiscale 24-83...) et travaux préparatoires au lancement de nouvelles enquêtes auprès des ménages et des entreprises (Formation continue et CVTS 3 prévues pour 2006).
- poursuite des travaux d'évaluation des meures de politique d'emploi en termes d'insertion professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi. Dans cette perspective, deux nouvelles interrogations seront menées dans le cadre du Panel des bénéficiaires de dispositifs d'emploi ou de formation : la quatrième interrogation des personnes entrées dans le programme Nouveaux Services - Emplois Jeunes à la fin de l'année 1999 ; la deuxième interrogation des personnes entrées en CEC direct à la fin de l'année 1999, initialement prévue en 2004 mais décalée en 2005.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2005**

Une enquête auprès de personnes candidates à un processus de validation des acquis de l'expérience est prévue, en collaboration avec le CEREQ, afin de disposer de premiers éléments d'évaluation sur ce nouveau dispositif en vue du rapport que le gouvernement doit présenter au Parlement avant 2007. A ce stade, cette enquête est encore en projet et les modalités précises de son déroulement ne sont pas encore arrêtées.

Un premier bilan de la mise en œuvre du contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) sera également mené. Compte tenu du faible recul par rapport à la mise en place de la mesure, les analyses s'appuieront essentiellement sur des entretiens de nature qualitative auprès des conseils généraux et des divers acteurs chargés de mettre en œuvre le nouveau dispositif au niveau local. Une enquête auprès des bénéficiaires n'est pas envisagée avant 2006.

### **3 - Opérations répétitives**

La sous-direction continuera à suivre les divers dispositifs de la politique d'emploi et de formation professionnelle et participera à l'élaboration du système d'information relatif aux nouveaux dispositifs. Les mesures publiques de politique d'emploi et de formation font l'objet de remontées statistiques mensuelles (tableau de bord) et de publications annuelles portant sur les caractéristiques des bénéficiaires, des utilisateurs et des mesures. Sous réserve de la création de dispositifs nouveaux, les mesures concernées en 2005 sont essentiellement les suivantes : contrat initiative emploi, soutien à l'emploi des jeunes en entreprise, contrat de professionnalisation, contrat emploi solidarité, contrat emploi consolidé, contrat d'insertion-RMA marchand et non marchand, stage SIFE collectif, stage SIFE individuel, stage d'accès à l'emploi, ACCRE (aide à la création d'entreprise), EDEN (aide à la création d'entreprise), CIVIS, emplois familiaux, entreprise d'insertion, association intermédiaire, entreprise de travail temporaire d'insertion, exonérations de charges zonées.

Le département formation professionnelle et insertion des jeunes réalisera des travaux statistiques sur les organismes de formation (exploitation des bilans pédagogiques et financiers), sur les OPCA, sur l'action des conseils régionaux en matière de formation professionnelle (enquête annuelle), sur les stages en direction des demandeurs d'emploi (base de données consolidée des stagiaires) et sur le compte de la formation professionnelle.

#### **4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

La sous-direction dont le système d'information statistique est largement adossé au système de gestion des politiques poursuivra ses travaux en matière de rationalisation de son système d'information en concertation avec les services partenaires ou prestataires à la source de l'information (CNASEA, ANPE, UNEDIC, ACOSS, MSA) : renouvellement des conventions, clarification des référentiels.

La déclaration fiscale 24-83 relative aux dépenses de formation professionnelle des entreprises sera simplifiée passant de 4 à 2 pages. Cette simplification impliquera la suppression de certaines variables, notamment la ventilation des dépenses par catégories socio-professionnelles, peu exploitable jusqu'à présent.

La dématérialisation des Cerfas relatifs aux zones franches urbaines, entreprises d'insertion (EI) et entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) est également prévue. Enfin, le suivi du nouveau contrat de professionnalisation, mis en place à partir d'octobre 2004, devrait être assuré de façon dématérialisée via le système d'information SANAA (système automatisé national pour l'alternance et l'apprentissage).

### **5 - ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2005**

#### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Bien que la formation professionnelle soit une compétence décentralisée aux Conseils Régionaux, le système d'information reste encore national à bien des égards. Ainsi, le suivi financier et physique de la formation professionnelle des salariés, renseigné à partir des bordereaux fiscaux 24-83 établis au niveau des entreprises, n'est pas régionalisable pour les entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions. Afin de fournir quelques indicateurs régionalisés sur la formation en entreprises, plusieurs sources existantes seront explorées : l'enquête emploi en continu -qui admet depuis peu un module sur la formation continue - pour les aspects physiques et l'enquête sur le Coût de la Main-d'œuvre - auprès des établissements - pour les aspects financiers.

Un autre chantier en cours -en partenariat avec les Conseils Régionaux et l'UNEDIC- vise à constituer une base de données des demandeurs d'emploi en stages de formation rémunérés. Cette base, qui devrait être étendue à l'ensemble des régions en 2005, devrait notamment aider les Régions à construire des indicateurs homogènes sur l'ensemble du territoire afin de mieux piloter leur action en matière de formation.

L'enquête auprès des Conseils Régionaux relative au suivi financier et physique de leurs actions en matière de formation continue et d'apprentissage est en cours de refonte. Un groupe de travail rassemblant la DARES, la DGEFP et quatre régions a été monté en janvier 2004. Il devrait permettre de produire en 2005 une enquête rénovée portant sur l'année 2004.

Enfin, la création du CI-RMA relevant de la compétence des conseils généraux conduit à développer une approche territoriale de l'ensemble des dispositifs de politique d'emploi notamment pour mesurer l'évolution de la répartition des publics cibles. Le département « Politiques d'emploi » de la DARES participe avec la DGEFP au groupe d'appui aux départements mis en place par l'association des départements de France. Celui-ci a pour vocation d'harmoniser les principes de gestion du dispositif et les systèmes d'information permettant le suivi statistique.

## 5.2 Aspects européens

Production annuelle par la DARES du volet français de la base de données PMT (politiques du marché du travail) d'Eurostat et animation d'un groupe de travail européen relatif aux indicateurs de devenir des bénéficiaires. Ce groupe a pour mission de proposer à partir de l'examen des sources nationales et des méthodes utilisées des indicateurs de devenir comparables au niveau européen.

Participation de la Dares au groupe « Indicateurs » du Comité de l'emploi pour l'élaboration des indicateurs de suivi de la Stratégie européenne pour l'emploi

Rédaction annuelle de l'annexe statistique du Plan National d'Action pour l'Emploi (PNAE) pour la France

## 6 - Liste des publications

Bilan de la Politique de l'emploi en 2001 - *Les Dossiers de la DARES* – Avril 2003 : publication reprenant notamment les *Premières Informations / Premières Synthèses* relatifs aux bénéficiaires des mesures de politiques d'emploi et de formation au cours de l'année 2001.

Bilan de la Politique de l'emploi en 2002 – à paraître en avril 2004

DARES : Les politiques de l'emploi et du marché du travail – La découverte – Repères , 2003

6 premières Synthèses (44.1-2003 à 44.5-2003 ; 05.1-2004 ; xx-2004) sur le devenir des bénéficiaires des dispositifs CIE, CES, CEC, Trace, SIFE, contrats de qualification, contrats d'apprentissage, NS-EJ, issus de l'exploitation du panel des bénéficiaires de politique d'emploi.

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme de moyen terme 2004-2008

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Enquête sur la formation professionnelle (CVTS-3)	CEREP - DARES	En 2006, sur 2005, auprès des entreprises.	Enquête Continuing Vocational Training Survey (CVTS) réalisée en 1992 et 2000.	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la formation continue	Division emploi de l'Insee, CEREP, DARES	En 2006, auprès des ménages.	Enquête complémentaire à l'enquête emploi. éventuellement couplée avec CVTS	Toujours prévue à cette échéance
Enquête sur la validation des acquis de l'expérience	DARES	En 2005, auprès des personnes ayant candidaté à un processus de VAE	Un rapport au Parlement est prévu avant 2007.	Toujours prévue à cette échéance

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER**

**Opérations répétitives**

**- Enquête annuelle sur les effectifs d'élèves auprès de tous les établissements publics et privés d'enseignement général, technologique et professionnel agricole :**

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 860 établissements.

**- Enquête annuelle sur la formation professionnelle continue auprès de tous les centres agricoles publics et privés :**

Enquête à caractère administratif, exhaustive auprès de 500 établissements.

**- Enquête annuelle sur le cheminement scolaire et professionnel des élèves et des apprentis sortis de l'enseignement agricole :**

Enquête statistique obligatoire auprès des ménages. Les enquêtés sont sortant d'environ 1 000 établissements et centres de formation d'apprenti (les établissements et centres existant sont exhaustivement concernés). Sont enquêtés en alternance les élèves et apprentis ayant préparé un BTA ou un CAPA, et les élèves et apprentis ayant préparé un BEPA ou un BTSA (deuxième année).

En 2005, le niveau interrogé sera celui du CAPA et du BTA. L'enquête analyse le cheminement scolaire et professionnel des jeunes durant les 45 mois qui suivent une formation professionnelle agricole terminée en 2001.

## **Centre d'études et de recherches sur les qualifications - CEREQ**

### **Département Production et usage de la formation continue - DFC**

#### **1. Introduction**

Le DFC n'envisage pas de lancement de nouvelles enquêtes statistiques pour 2005. Il poursuivra l'exploitation des enquêtes réalisées précédemment, préparera un programme d'enquêtes abondant en 2006 (AES-CVTS) et reconduira les enquêtes sur les déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

#### **2. Travaux nouveaux pour 2005**

Néant.

#### **3. Opérations répétitives**

Collecte et exploitation de l'enquête administrative (DGEFP) des déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

L'enquête sur les dépenses de formation continue des entreprises fera l'objet d'une importante simplification en cours de débat qui devrait alléger la charge statistique des entreprises.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2005**

Néant.

#### **6. Liste des publications**

Juillet-Août 2003 Bref « L'offre de formation continue, regard des prestataires sur leur activité »

Novembre 2003 NEF « La structuration de l'offre de formation continue »

Février 2004 Rapport le devenir des bénéficiaires du Congé Individuel de Formation en Ile de France

Mars 2004 Rapport 24-83 en ligne

*En prévision*

*NEF les coopérations entre organismes de formation et leur gestion du personnel été 2004*  
*Rapport enquête qualitative « regards croisés sur la formation » en commun avec la DARES décembre*  
*2004*

*Rapport en ligne 24-83 décembre 2004*

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Exploitation des déclarations des employeurs n° 24.83 sur la FPC	CEREQ Dépt DFC	En cours	- Exploitation d'un échantillon de déclarations - Sont concernées les entreprises d'au moins 10 salariés - Échantillon lourd tous les 3 ans, échantillon réduit les 2 autres années
Enquête sur l'offre de formation continue	CEREQ DFC	2006	enquête qualitative en 2004/5 destinée à réformer le questionnaire précédent (Panel)
Enquête européenne complémentaire à l'enquête emploi en continu sur la formation des adultes FC 2006	INSEE- CEREQ DFC	2006	Reconduction de l'enquête FC 2000 jointe à l'enquête européenne AES
Enquête européenne CVTS- 3	DARES CEREQ DFC	-  2006	Projet de croisement avec l'enquête FC 2006



Extraits d'avant-projets de programmes statistiques 2005  
présentés à d'autres formations du CNIS

(Pour information)

	page
<b>Formation Démographie, conditions de vie .....</b>	<b>18</b>
<b>Formation Emploi, revenus .....</b>	<b>19</b>
<b>Formation Santé, protection sociale .....</b>	<b>21</b>

## Formation Démographie, conditions de vie

### **Institut national d'études démographiques (INED)**

De manière encore très exploratoire est à l'étude un *projet de cohorte nationale d'enfants*. L'idée est de lancer une enquête aux objectifs multiples, qui porterait sur un échantillon de grande taille (au moins 20 000). Sa réalisation devra donc être confiée à un consortium d'instituts et d'universités : CNRS, Inserm, Insee, Ined, Centres universitaires, Directions des études et de la recherche de certains Ministères (Éducation nationale, Santé, Affaires sociales...). Ce projet de cohorte d'enfants n'est concevable que dans le cadre d'un tel consortium. Et toutes ces participations doivent s'inscrire dans des stratégies de long terme. L'Inserm pourrait jouer un rôle central dans cette opération, Le rôle de l'Ined dans un tel projet serait notamment de faciliter les liens entre l'univers des épidémiologistes ou des spécialistes de la santé publique, d'une part, et les spécialistes de la statistique sociale et démographique, d'autre part.

### **Ministère de la culture et de la communication Département des études et de la prospective (DEP)**

#### **Opérations répétitives**

- Poursuite des enquêtes annuelles sur l'enseignement artistique spécialisé :
  - enquête sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique dans les écoles de musique et d'art dramatique contrôlées par le ministère,
  - enquête en collaboration avec le ministère de l'éducation sur les établissements publics et privés d'enseignement supérieur (écoles d'art, conservatoires supérieurs de musique, de théâtre..)
- Suivi annuel des formations artistiques et culturelles dans le cadre scolaire et universitaire : exploitation des données du ministère de l'éducation sur les formations universitaires et sur l'enseignement professionnel dans le cadre scolaire

### **Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative Direction du personnel et de l'administration Mission Bases de données et informations statistiques - MBDIS**

#### **Opérations répétitives**

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRJS.

## Formation Emploi, revenus

### INSEE - Département Emploi et revenus d'activité Division Emploi

La sixième enquête **Formation Qualification Professionnelle** (FQP) a été réalisée au second trimestre de 2003. Le questionnaire est très largement comparable à celui des éditions précédentes, et s'attache en outre à mieux rendre compte des mobilités professionnelles et explorer leurs déterminants. L'exploitation de l'enquête débutée au second trimestre 2004, une fois les codifications réalisées, se poursuivra sur 2005.

L'enquête sur **l'information et la vie quotidienne** (IVQ) aura lieu fin 2004 et ses résultats feront l'objet d'analyses et de publications en 2005. L'enquête prend une forme stable et est réalisée sur un échantillon conséquent : elle fait suite à une enquête méthodologique en 2002 ayant montré qu'il était possible d'obtenir de bonnes mesures du nombre des personnes en difficulté face à la lecture et l'écriture à partir d'un tel protocole.

Parmi les systèmes statistiques de synthèse construits à partir de l'enquête emploi, les **bilans formation-emploi**, réalisés en partenariat, principalement avec le CEREQ, la DPD et maintenant la DARES, occupent une place privilégiée. Un bilan formation emploi (réalisé pour la dernière fois à partir des enquêtes emploi annuelles) sera publié sous forme d'un dossier spécial d'Économie et Statistique fin 2004. Son pilotage a été pris en charge par le pôle diplômes et spécialités de formation de la DR de PACA.

### CEREQ - Département Entrées dans la vie active (DEVA)

Les enquêtes génération s'enchaînent au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les trois ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
  - . des ré-interrogations à 5, à 7 ans (voire 10 ans) plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête " mini-génération "** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On va donc vers l'enchaînement suivant : génération 98 (avec plusieurs interrogations) ; mini-génération 2001, génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons peuvent donc être élargis en conséquence, plutôt sur les « mini-génération » pour des raisons techniques.

### Travaux nouveaux pour 2005

Une troisième interrogation de la génération 1998 (sept ans après leur sortie de formation initiale) aura lieu en 2005. On prolongera le questionnement sur le parcours professionnel avec un remplissage du calendrier professionnel sur la période 2003-2005 et un détail sur les séquences d'emploi ou de non emploi. La deuxième interrogation avait cherché à approfondir trois thèmes : l'intégration en entreprise (intensité et forme des liens à l'entreprise et à l'emploi des jeunes), la mobilité intra-entreprise, les

processus d' « exclusion de l'emploi ». La troisième interrogation portera plus spécifiquement sur plusieurs dimensions des débuts de carrière professionnelle et de la mobilité.

L'exploitation de cette nouvelle interrogation aura lieu en 2005-2006.

**Ministère de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire**  
**DGAFP - Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation**

**Opérations répétitives**

*Enquêtes annuelles auprès des directions de personnel*

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État, qui seront dans la mesure du possible régionalisées :

- la formation professionnelle des agents de l'État :

De nouveaux indicateurs seront recherchés pour rendre compte des nouvelles modalités de formation (e.formation, tutorat.....).

- les recrutements de la fonction publique de l'État :

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours et examens de titularisations de l'année antérieure, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés. Des informations complémentaires permettront de localiser les concours déconcentrés.

## Formation Santé, protection sociale

### **Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)**

Opérations répétitives :

SOURCE	PÉRIODICITÉ	OBSERVATIONS
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

### **Ministère de la santé et de la protection sociale Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)**

#### **Enquête sur l'insertion et l'entrée dans la vie active**

Sous réserve d'acceptation par le CEREQ, les 1 413 infirmiers diplômés en 1998 interrogés, dans le cadre de l'enquête Génération 98, en 2001 et 2003 sur leur parcours entre 1998 et 2003 seront ré-interrogés en 2005 sur leur parcours entre 2003 et 2005. Cette ré-interrogation devrait permettre d'observer les premiers départs du secteur hospitalier vers le libéral, ou les premiers choix de spécialisation en infirmier anesthésiste ou infirmier de bloc opératoire (ces deux spécialisations, comme l'installation en libéral, ne peuvent avoir lieu qu'après trois années d'expérience en hôpital) (*terrain en 2005*).

Une nouvelle extension de l'enquête du CEREQ Génération 2001 portant sur les diplômés en 2001 des écoles de formation aux professions de la santé ou du social sera financée. Les professions de santé concernées seraient les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes et les aides soignantes. L'interrogation portera non seulement sur les primo sortants de formation initiale (comme dans génération 98), mais également sur les diplômés ayant déjà interrompu dans le passé leurs études pendant plus d'un an (*terrain en 2004*).

#### **L'enquête auprès des écoles de formation aux professions sociales**

L'enquête sera lancée *début 2004* sur l'exercice 2003. Le questionnaire sera très peu remanié sur les exercices 2003 et 2004. La collecte, la saisie et les contrôles en région se dérouleront de *janvier à août 2004*. *Document de travail fin 2004-début 2005*. Dans ce domaine, les compétences seront transférées aux régions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2005. On mènera la réflexion sur l'adaptation des remontées à partir de l'exercice 2005.

#### **Remontées des Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel**

La production de ces statistiques pour 2003 sera effectuée pour une publication d'un *Études et Résultats à l'été 2004*. Il comprendra des analyses sur l'activité des commissions, qu'il s'agisse de celle liée à la formation et à l'insertion professionnelle ou de celle liée à l'attribution de prestations et aux orientations vers le secteur médico-social. Il sera enrichi de données de stock sur les bénéficiaires de la RQTH issues de l'enquête emploi 2002. *L'Études et Résultats* sera suivi d'un document de travail.

**Fiches descriptives d'enquêtes****Pour information**

Page

Enquête Information Vie quotidienne 2004 .....	23
Enquête Formation continue 2006 .....	25

## Enquête Information et vie quotidienne 2004

### 1. Service producteur

INSEE, division Emploi  
Responsable : Fabrice MURAT

### 2. Intitulé de l'enquête

« Information et vie quotidienne 2004 », dite enquête IVQ 2004.

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

L'enquête IVQ 2004 a pour objectif de mieux connaître la répartition de la population adulte par niveaux de compétences en lecture. Fin 2002, une enquête similaire (IVQ) a été menée sur un petit échantillon : environ 2 000 personnes ont passé des exercices en lecture, calcul et compréhension orale. Donnant une première image de la répartition de ces compétences sur la population, cette enquête ne permet pas d'approfondir les analyses, en particulier sur les personnes les plus en difficulté, en trop petit nombre. Un premier projet avait été présenté au CNIS, proposant de réinterroger des personnes ayant passé l'enquête FQP (Formation et Qualification Professionnelle). Ce projet a dû être abandonné car seulement 40 % des personnes acceptaient d'être réinterrogées et les refus se concentraient sur les personnes les plus susceptibles d'être en difficulté face à la lecture en français (étrangers, ayant souvent appris à lire dans une autre langue que le français, ou personnes peu diplômées)

### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Le Ministère de l'éducation nationale représenté par la Direction de l'évaluation et de la prospective, le Ministère du travail représenté par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques ont participé au financement de l'enquête IVQ et à l'analyse des premiers résultats. Les équipes universitaires à l'origine des épreuves mais aussi des membres d'autres institutions (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, Institut national des études démographiques, Institut national des études du travail et de l'orientation professionnelle) ont collaboré à l'exploitation des données d'IVQ. Ces partenaires participent au comité de pilotage d'IVQ 2004 où l'on trouve en outre la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la Délégation interministérielle à la ville, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

### 5. Principaux thèmes abordés

- Compétences en lecture, calcul et compréhension orale
- Langues maternelle, d'apprentissage de la lecture, parlée actuellement.
- Difficulté durant le parcours scolaire
- Démarches pour retrouver du travail (pour les chômeurs)
- Loisirs liés à la lecture
- Processus de contournement des difficultés dans la vie quotidienne (pour les personnes repérées en difficulté)

## 6. **Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources** (enquêtes ou fichiers administratifs)

Comme il est dit dans le point 3, IVQ2 prolonge l'enquête IVQ menée en 2002. Elle aura l'avantage d'un échantillon de plus grande taille et mieux adapté à l'étude de la population d'intérêt. La confrontation des résultats en lecture avec les nouvelles informations recueillies dans le questionnaire biographique, amènera de nouvelles analyses. Le module Haut, proposé aux personnes qui maîtrisent les compétences de base, sera amélioré. D'un point de vue plus large, il faut aussi noter que les deux enquêtes (IVQ et IVQ 2004) font suite à une opération menée par l'OCDE en 1994 (l'enquête IALS) dont la France s'est finalement retirée, suite aux problèmes méthodologiques mis en lumière. Les enquêtes IVQ et IVQ 2004 proposent des alternatives pour mesurer les compétences des adultes.

## 7. **Unités enquêtées** (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), **champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Le champ de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine et dans un logement ordinaire. L'échantillon devrait comprendre environ 7 000 personnes. L'objectif est d'atteindre un échantillon de 1 000 personnes en difficulté face à la lecture. Pour ce faire, un ciblage a été prévu au moment du tirage de l'échantillon à partir des données du recensement, pour interroger en priorité les ménages où l'on est susceptible de trouver une personne en difficulté.

## 8. **Période de collecte** (même approximative) **et service réalisant la collecte**

La collecte, réalisée par l'Insee, se déroulera en octobre-décembre 2004.

## 9. **Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

L'enquête est réalisée en face à face, les réponses étant collectées avec le logiciel CAPI (Collecte assistée par ordinateur). Le questionnaire commence par un exercice d'orientation d'environ 5 minutes, comportant des questions de lecture et de calcul. Si la personne interrogée apparaît en difficulté, elle passe une série d'exercices visant à affiner le diagnostic, en compréhension orale, écriture, identification de mot, compréhension écrite. Si la personne a répondu convenablement aux questions de lecture de l'exercice d'orientation, elle passe une série d'exercices plus complexes. Ensuite, dans les deux cas, la personne interrogée répond à une série de problèmes arithmétiques avant de passer le questionnaire biographique, précisant ses caractéristiques. La durée totale du questionnaire, évaluée à partir de l'enquête IVQ, est estimée à 1 heure et 10 minutes en moyenne.

## 10. **Comité de concertation** : composition effective ou envisagée

Le comité de pilotage rassemble des représentants de l'INSEE (Division de l'emploi et Unité des méthodes statistiques), de la DARES, de la DEP, de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, de la Délégation interministérielle à la ville, de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi que les équipes universitaires et les institutions à l'origine des épreuves. Le chef de projet statistique est Fabrice Murat

## 11. **Diffusion des résultats**

Les fichiers de données individuelles seront transmis aux différents partenaires-financeurs dès constitution, puis disponibles à tous dès diffusion des résultats dans une publication Insee.



## Enquête sur la formation continue de 2006

### 1. Service producteur

*Insee, Division emploi*

### 2. Intitulé de l'enquête

*Enquête sur la formation continue*

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

*L'enquête a pour objectif d'évaluer les progrès de l'accès des adultes à la formation entre 2000 et 2006. Elle servira également de base à l'enquête européenne « Adult education survey » (AES) qui fera l'objet d'un « gentleman agreement » entre les pays de la Communauté européenne. Ses objectifs sont d'estimer le nombre de personnes annuellement formées, de décrire les formations auxquelles elles ont accès (financier, durée, spécialité, lien avec l'emploi, etc.) et d'essayer de comprendre les raisons pour lesquelles la majorité des adultes ne suivent pas de formation.*

### 4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

*« Gentleman agreement » communautaire pour la partie AES.*

*Demande des partenaires extérieurs de l'INSEE, pour mettre à jour les informations collectées en 2000.*

*Utilisateurs potentiels : Eurostat, INSEE, CEREQ, DARES, DEP, DGEFP, etc.*

### 5. Principaux thèmes abordés

*Description détaillée des formations suivies dans l'année précédant l'enquête ;*

*Causes de non formation ;*

*Souhaits de formations futures ;*

*Description de la situation sur le marché du travail avant la période d'observation (il y a un an) ;*

*Description succincte des formations suivies il y a plus d'un an et moins de 2 ans.*

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

*Même enquête AES réalisée dans les pays volontaires de la Communauté (en général enquête indépendante de l'enquête emploi nationale).*

*En France, la première enquête sur le même thème date de 2000. Il s'agissait déjà d'une enquête complémentaire à l'enquête emploi (20-25 minutes d'interview). Les principales autres informations sur le même thème proviennent de l'enquête FQP (1997, 1985, 1993 et 2003) et des enquêtes PCV (3 ou 4 questions dans l'enquête chaque année).*

*Il est prévu de tirer l'échantillon de l'enquête (européenne) sur les entreprises CVTS-3 (continuous vocational training survey, 2006) pour partie dans l'échantillon d'entreprises dont feront partie les enquêtés de formation continue 2006. Il sera ainsi possible de relier les comportements des employeurs en terme d'efforts de formation et d'égalité de traitement de leurs salariés avec les carrières des salariés. La DARES envisage de compléter CVTS-3 par une enquête auprès des représentants du personnel de ces mêmes entreprises.*

**7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

*Le champ de l'enquête est l'ensemble des personnes de 18 ans à 64 ans, ayant terminé leurs études initiales, vivant dans des ménages ordinaires et appartenant au sixième sortant de l'enquête emploi en continu de l'année 2006. On estime à 32 000 le nombre de personnes qui seront enquêtées.*

**8. Période de collecte et service réalisant la collecte**

*La collecte sera étalée sur toute l'année 2006. Le maître d'œuvre est la division emploi. La collecte est décentralisée dans les divisions enquêtes auprès des ménages des directions régionales de l'INSEE.*

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

*La durée du questionnaire devrait être de 20 minutes en moyenne, au maximum. Des tests sont prévus fin 2004 et en 2005.*

**10. Comité de concertation**

*Les institutions consultées pour établir le contenu du questionnaire sont le CEREQ, la DARES, la DEP, le CGP, la DGEFP. Un comité de pilotage se réunit chaque trimestre depuis janvier 2004. Un sous-groupe élabore le questionnaire, qui devrait avoir une première version pour juin 2004. Le contenu théorique du questionnaire AES est de fait établi au niveau européen par une « task force. L'INSEE participe aux travaux du groupe.*

**11. Diffusion des résultats**

*Diffusion dans les conditions habituelles du fichier (DARES, CEREQ, DEP, chercheurs, etc.). Pas de retour particulier prévu auprès des enquêtés. Publication de premiers résultats sous forme d'un Insee Première. Puis articles plus détaillés dans les revues de l'INSEE, du CEREQ, de la DARES, etc.*

## Fiches descriptives d'enquêtes

### Pour avis d'opportunité

Page

Enquête CVTS-3 volet français (Enquête européenne sur la formation Professionnelle Continue dans les entreprises).....	28
Enquêtes Insertion dans la vie active des lycéens et Insertion professionnelle des apprentis.....	30
Enquête dans les établissements hospitaliers, médico-éducatifs et socio-éducatifs .....	32
Enquêtes sur les effectifs d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur .....	34
Enquêtes sur les effectifs d'élèves dans les établissements privés du second degré et de préparation post-baccalauréat .....	36

## Enquête CVTS-3 volet français (Enquête européenne sur la formation Professionnelle Continue dans les entreprises)

### 1. Service producteur

*Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ)  
10, place de la joliette – B.P. 21321  
13 567 MARSEILLE Cedex 02*

*Responsables : Michel THERY, Renaud DESCAMPS*

### 2. Intitulé de l'enquête

*“ Volet français de l'enquête européenne sur la Formation Professionnelle Continue dans les entreprises –CVTS3-” (Continuing Vocational Training Survey 3)*

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

*L'enquête CVTS porte sur la formation continue et plus généralement sur les politiques de développement des compétences mise en oeuvre par les entreprises. Elle sera réalisée en 2006 et portera sur l'exercice 2005. Il s'agira de la troisième enquête coordonnée par EUROSTAT, les deux premières ayant été réalisées en 1994 et 2000.*

*Elle rentre dans le cadre du système d'information statistique intégré (SEISI) qu'EUROSTAT envisage de créer pour pouvoir mesurer la formation tout au long de la vie.*

### 4. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

*La présente enquête fait l'objet d'une proposition de Règlement du Parlement Européen et du Conseil présentée par la Commission. Elle a vocation à être reconduite tous les 5 ans.*

*Outre EUROSTAT, les utilisateurs potentiels des résultats sont nombreux. Ce sont les partenaires institutionnels des entreprises en lien avec la formation professionnelle continue (Ministère du Travail, DGEFP, DARES, CEREQ et leurs services déconcentrés), les partenaires sociaux, les organisations professionnelles de branche, les universités et les chercheurs.*

### 5. Principaux thèmes abordés

*Le questionnaire européen de CVTS3 devrait s'appuyer largement sur le questionnaire CVTS2 de 1999. Cependant, un groupe de travail d'Eurostat sera peut-être amené à effectuer quelques modifications au cours de l'année 2005. La structure actuelle comprend :*

- Données structurelles sur l'entreprise*
- Politique de formation de l'entreprise*
- Cours et stage de formation professionnelle continue*
- Autres formes de formation professionnelle continue*
- Raisons pour lesquelles l'entreprise n'a pas dispensé de formation professionnelle continue*

*La partie française du questionnaire contribuera aux actions d'évaluation de l'accord national interprofessionnel du 20 septembre 2003 et de la loi du 7 avril 2004 relatifs à la formation tout au long de la vie.*

*D'autre part, une innovation méthodologique sera introduite pour cette enquête. Il est prévu en effet de la connecter à l'enquête sur la formation continue qui porte sur les individus (AES-2006). Plus précisément, les entreprises employant des individus enquêtés dans l'enquête AES seront enquêtées dans CVTS3. Ce dispositif permettra d'enrichir la compréhension du comportement des*

salariés en matière de formation continue en intégrant également des éléments sur les contextes productifs et sur les politiques mises en œuvre par leurs employeurs.

## **6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources**

*Cette enquête est la seule source qui fournisse des données statistiques comparables au niveau international et des indicateurs relatifs à la formation professionnelle continue dans les entreprises des États membres. Son champ couvre l'ensemble des actions de formation des entreprises et dépasse à ce titre celui de la déclaration fiscale 24-83 : concernant les stages et dépenses de formation, elle réintègre les formations à l'hygiène et sécurité pour permettre les comparaisons internationales ; elle prend en compte les autres modalités de formation continue (formation en situation de travail, rotation sur postes, ...) ; elle met en rapport la formation avec la politique de l'entreprise en matière de gestion des compétences.*

*L'enquête CVTS3 est le pendant, du point de vue de l'entreprise, de l'enquête AES (FC2006) au niveau des individus.*

## **7. Unités enquêtées, champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

*Le champ de l'enquête concerne les entreprises de 10 salariés et plus. Il couvre 53 secteurs issus de la NAF 60, puisqu'un certain nombre de secteurs en sont exclus (agriculture, éducation, santé, action sociale et administration publique). La stratification par taille d'entreprises repose sur une classification en 6 postes : 10 à 19 salariés, 20 à 49 salariés, 50 à 249 salariés, 250 à 499 salariés, 500 à 999 salariés, 1000 salariés et plus. Conformément au projet de règlement européen, la taille de l'échantillon initial ne saurait être inférieure à celui de CVTS2 soit 8100 entreprises, ce qui représente environ 5000 entreprises répondantes*

*L'objectif est de coupler l'enquête CVTS3 avec l'enquête complémentaire à l'enquête emploi sur la formation continue (FC2006 ou AES2006) qui sera conduite en 2006. L'échantillon de CVTS 3 sera en conséquence alimenté par les numéros SIRET des entreprises dans lesquelles travaillent les individus enquêtés dans FC2006. La base de sondage sera complétée par un tirage aléatoire au sein du fichier SIRENE de l'INSEE. . Cet échantillon sera stratifié selon la taille (6 classes) et le secteur (NACE 30).*

## **8. Période de collecte et service réalisant la collecte**

*La collecte est programmée au printemps 2006. Elle sera effectuée par un institut de sondage sélectionné par un appel d'offres courant 2005. La remise des données à Eurostat est fixée au mois de juin 2007*

## **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

*Après réception d'une lettre avis, la personne compétente dans l'entreprise (chef d'entreprise, DRH, Responsable de la formation, ...) sera contactée par téléphone. L'entretien devrait durer une vingtaine de minutes en moyenne.*

## **10. Comité de concertation :**

*A l'échelon européen, un Groupe d'Experts composé de représentants des Etats-membres participant à l'enquête et coordonné par EUROSTAT conduit le projet dans sa phase d'élaboration. La représentation française à ce Groupe est assurée officiellement par la DARES.*

*A l'échelon français, un groupe sera constitué avec la participation de l'INSEE, la DARES, le CEREQ, et des représentants des partenaires sociaux.*

## **11. Diffusion des résultats**

*Le calendrier actuel d'EUROSTAT prévoit la production des premiers résultats pour la fin 2007*

## Enquêtes sur l'insertion dans la vie active des lycéens et apprentis

### 1. Service producteur

SDES (Sous-direction des Etudes statistiques) du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

### 2. Intitulé des enquêtes

Il y a 2 questionnaires pratiquement identiques mais adaptés aux deux populations:

- Enquête 74 : Insertion dans la vie active des lycéens
- Enquête 75 : Insertion professionnelle des apprentis

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

Rendre compte du devenir des lycéens et des apprentis sept mois après leur sortie du système éducatif. Analyser leur situation professionnelle, la qualité des emplois qu'ils occupent en fonction des diplômes obtenus et des spécialités de formation suivies. Fournir des informations au rectorat comme aux régions et aux partenaires sociaux pour négocier le schéma régional des formations. Permettre aux élèves et à leurs parents de disposer, pour leurs choix d'orientation, des informations nécessaires sur les débouchés.

### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Parmi les objectifs fixés par la loi au système éducatif figure une bonne insertion professionnelle des élèves. Les responsables du système éducatif doivent donc se doter d'indicateurs en la matière pour éclairer leur décisions. Les parents d'élèves sont bien sûr également demandeurs de ce type d'information.

### 5. Principaux thèmes abordés

La dernière classe fréquentée (niveau et spécialité de formation suivie), les diplômes obtenus, les caractéristiques des élèves (sexe, âge), leur situation au 1<sup>er</sup> février de l'année qui suit leur abandon présumé du système éducatif et, pour ceux qui ont trouvé un emploi, le statut de cet emploi, son intitulé, la fonction principale exercée, la catégorie socioprofessionnelle dont il relève, la durée du travail et le salaire correspondant, la taille et le secteur d'activité de l'entreprise (en 16 postes), les démarches qui ont permis d'obtenir cet emploi et l'opinion que l'élève ou l'apprenti a de la formation qu'il a suivie, y compris des stages en entreprises.

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Ces enquêtes sont les seules sources d'information permettant aux différents décideurs, académiques et régionaux, en matière d'orientation et de formation professionnelle des jeunes, de connaître très rapidement les difficultés plus ou moins grandes d'insertion professionnelle rencontrées par les jeunes ayant suivi telle formation (définie par son niveau comme par sa spécialité professionnelle). Les enquêtes générations du CEREQ qui interviennent trois ans, cinq et sept ans après la sortie du système éducatif, si elles montrent bien que l'insertion professionnelle est un processus dans la durée, confirment les résultats relatifs des enquêtes IVA/IPA, mais ne peuvent ni fournir une information au niveau fin exigé par les décideurs, ni dans les temps impartis pour réorienter une carte scolaire.

### 7. Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

L'enquête 74, comme l'enquête 75, est adressée à tous les présumés sortants du système éducatif, soit parce que lycéens (non bacheliers de l'enseignement général) ils ne sont plus inscrits

l'année suivante dans un lycée de l'académie, soit parce que, suivant les informations dont dispose le CFA qu'ils ont quitté, ils ne poursuivent pas leurs études.

Le nombre de lycéens concernés est d'environ 400 000 mais depuis 2003 chaque année seule la moitié des spécialités de formation est interrogée, les autres l'étant l'année suivante. Le nombre d'apprentis s'insérant dans la vie active est, lui, d'environ 100 000.

#### **8. Période de collecte (même approximative) et service réalisant la collecte**

La date précise d'observation de l'insertion dans la vie active est fixée chaque année au premier février de l'année scolaire qui suit le départ (soit sept mois après). La collecte et la saisie sous Internet des questionnaires anonymisés est effectuée dans le cas de l'enquête IVA (enquête 74) par les établissements dont relevaient les sortants, la relance postale étant en revanche entièrement assurée par les services statistiques académiques. Dans le cas de l'enquête IPA (enquête 75) ce sont les services statistiques qui assurent la saisie des questionnaires collectés par les CFA.

#### **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

Le temps nécessaire pour remplir le questionnaire varie de 5 à 20 minutes. Toutefois une question ouverte laissée à l'expression du jeune sur sa formation peut le conduire à y consacrer un peu plus de temps.

#### **10. Comité de concertation**

Cette enquête a fait l'objet d'une refonte totale du questionnaire et de l'organisation de sa gestion en 2002-2003. Pour conduire ce projet un comité de pilotage avait été reconstitué, auquel ont participé très activement des représentants d'associations de parents d'élèves, des proviseurs de lycées professionnels et des directeurs de CFA.

#### **11. Diffusion des résultats**

Dans les collections *Notes d'information*, dans les publications annuelles *Repères et références statistiques (RERS)* et *Géographie de l'école*, et dans plusieurs publications académiques.

## Enquête sur les effectifs dans les établissements hospitaliers, médico-éducatifs, et socio-éducatifs publics et privés

### 1. Service producteur

SDES (Sous-direction des Études statistiques) du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

### 2. Intitulé des enquêtes

Enquête n° 32 dans les établissements hospitaliers, médico-éducatifs et socio-éducatifs

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

Décrire la scolarisation des enfants malades et handicapés.

### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Cette enquête répond au besoin de couverture exhaustive du système éducatif par le service statistique du ministère de l'éducation nationale, dont c'est une mission. Il peut ainsi produire des statistiques et des indicateurs sur l'ensemble du système éducatif, qui viennent alimenter le débat sur l'école et éclairer les décideurs.

### 5. Principaux thèmes abordés

Nombre d'enfants accueillis selon la déficience principale

Nombre d'enfants scolarisés par l'établissement toute l'année

- Par sexe et âge
- Par niveau d'études
- Selon l'établissement fréquenté l'année précédente.

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Cette enquête s'adresse à des établissements, qui, bien qu'étant en dehors du système éducatif « classique », organisent la scolarisation d'environ 80 000 enfants. Elles permettent d'évaluer l'effort éducatif en faveur des enfants malades ou handicapés lorsque ceux-ci ne sont pas intégrés dans le système scolaire.

### 7. Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées

Établissements hospitaliers, médico-éducatifs ou socio-éducatifs accueillant des enfants scolarisables, privés ou publics, dans la France entière (France métropolitaine, DOM, TOM). Le nombre d'établissements est d'environ 2 500. L'enquête est théoriquement exhaustive.

### 8. Période de collecte (même approximative) et service réalisant la collecte

La date d'observation est fixée en janvier et la collecte se fait entre février et avril.

Les questionnaires papier sont envoyés à la SDES après centralisation dans les inspections académiques.

### 9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire

La préparation de la réponse nécessite d'une à quelques heures selon la taille et la nature de l'établissement.

### 10. Comité de concertation



Aucun comité ne s'est réuni dans la période récente.

#### **11. Diffusion des résultats**

Dans les collections *Notes d'information*, *Tableaux statistiques*, dans la publication annuelle *Repères et références statistiques (RERS)* et dans la *Base centrale de pilotage (BCP)* de l'Infocentre du ministère.

## Enquêtes sur les effectifs d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur

### 1. Service producteur

SDES (Sous-direction des Études statistiques) du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en collaboration avec le ministère de la culture sur le domaine artistique et culturel.

### 2. Intitulé des enquêtes

Il y a 3 questionnaires, adaptés à différents types d'établissements :

- Enquête 27 : écoles d'ingénieurs
- Enquête 48 : établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel
- Enquête 26 : autres établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

Recenser les étudiants inscrits, les flux d'entrants et les diplômés délivrés, ventilés suivant divers critères, pour tous les établissements d'enseignement supérieur non intégrés dans le système SISE (qui consiste à centraliser des fichiers d'étudiants et de diplômés), hors formation de la santé et du travail social (recensées par la DREES).

### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Le service statistique du ministère de l'éducation nationale a pour mission de couvrir l'ensemble du système éducatif pour alimenter le débat sur l'école et éclairer les décideurs aussi bien privés que publics.

### 5. Principaux thèmes abordés

L'information est demandée sous forme de tableaux adaptés aux types d'établissements qui ont à les renseigner.

Les effectifs d'**inscrits** (hors formation continue et apprentissage) sont ventilés

- année d'étude, sexe et nationalité regroupée (français/étrangers)
- année d'étude et mode d'accès (nouveaux inscrits, passés d'une année à l'autre, redoublants)
- âge et formation
- *catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, formation et nationalité regroupée (français/étrangers) \**
- *langues étudiées par les élèves \**
- *nationalité des élèves \**

Les **nouveaux inscrits** sont ventilés par :

- origine scolaire (bac, CPGE, DUT, licence, ...°) et formation
- série de baccalauréat (avec une distinction des bacheliers de l'année)

Les **diplômes délivrés** sont distingués par type de diplômes, sexe et nationalité regroupée (français/étrangers)

*Les tableaux marqués d'une astérisque (\*) ne sont pas demandés tous les ans.*

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Ces enquêtes ne s'adressent en fait qu'aux établissements qui ne sont pas encore entrés dans le système SISE. Une politique active d'intégration (par volontariat) dans ce système est menée. En attendant, ces enquêtes sont un complément indispensable à SISE.

#### **7. Unités enquêtées (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Établissements d'enseignement supérieur non intégrés dans SISE, hors formations de la santé et du travail social (traitées par la DREES).

- Enquête 27 (écoles d'ingénieurs) : enquête exhaustive sur la France métropolitaine, auprès d'environ 130 établissements à la rentrée 2004, quel que soit le ministère de tutelle. Environ 50 de ces établissements sont interrogés à nouveau en mars sur les formations d'ingénieur en partenariat (débouchant sur le titre d' « ingénieur des techniques de l'industrie »).
- Enquête 48 (enseignement artistique et culturel): enquête exhaustive sur la France métropolitaine et les DOM, auprès d'environ 250 établissements, sous tutelle du ministère de la Culture ou du ministère de l'Éducation nationale.
- Enquête 26 (autres) : enquête exhaustive sur la France métropolitaine et les DOM, auprès d'environ 500 établissements : écoles normales supérieures, écoles d'architecture, écoles administratives et juridiques, écoles de commerce et de gestion,

...

Il est à noter que lorsque les établissements ont des composantes géographiques distinctes il leur est demandé de remplir un questionnaire par composante, afin de rendre possibles des totalisations géographiques.

#### **8. Période de collecte (même approximative) et service réalisant la collecte**

Les dates d'observation sont actuellement les suivantes : enquête 26 : octobre ; enquête 27 : octobre pour les formations classiques d'ingénieur et mars pour les formations d'ingénieur en partenariat; enquête 48 : janvier.

Pour les enquêtes 26 et 27 les services statistiques académiques reçoivent et contrôlent les questionnaires puis les transmettent à la SDES pour saisie et exploitation.

Pour l'enquête 48 la majorité des établissements saisissent eux-mêmes le questionnaire sous Internet (site géré par la SDES), les questionnaires « papier » sont adressés au ministère de la Culture qui en fait la saisie sous Internet.

#### **9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

La préparation de la réponse nécessite d'une à trois journées selon la taille et la nature de l'établissement.

#### **10. Comité de concertation**

Aucun comité ne s'est réuni dans la période récente. Par contre des groupes de travail sont constitués pour préparer l'évolution de ces enquêtes vers une transmission de fichiers individuels.

#### **11. Diffusion des résultats**

Dans les collections *Notes d'information*, *Tableaux statistiques*, dans la publication annuelle *Repères et références statistiques (RERS)* et dans la *Base centrale de pilotage (BCP)* de l'Infocentre du ministère.

## Enquêtes sur les effectifs d'élèves dans les établissements privés du second degré et de préparation post-baccalauréat

### 1. Service producteur

SDES (Sous-direction des Études statistiques) du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

### 2. Intitulé des enquêtes

Il y a 3 questionnaires, adaptés à différents types de classes :

- Enquête 16 : les effectifs d'élèves dans les établissements privés du second degré
- Enquête 17 : les effectifs d'élèves dans les classes préparatoires aux grandes écoles dans les établissements publics et privés
- Enquête 18 : Les effectifs d'élèves dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements publics et privés relevant

### 3. Objectifs généraux de l'enquête

Compléter le panorama détaillé du système scolaire pour la partie qui n'est pas couverte par un système d'information de type administratif. Cela nécessite des informations sur les formations suivies et les caractéristiques des élèves.

### 4. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, ...) et utilisateurs potentiels des résultats

Le service statistique du ministère de l'éducation nationale a pour mission de couvrir l'ensemble du système éducatif, et doit pour cela pouvoir interroger des établissements privés, lorsqu'ils n'ont pas adhéré au système SCOLARITE. Il peut ainsi répondre aux demandes de statistiques et d'indicateurs sur le système éducatif, qui sont nécessaires pour alimenter le débat sur l'école et éclairer les décideurs aussi bien privés que publics.

### 5. Principaux thèmes abordés

Les structures pédagogiques (types et nombre de classe) et les caractéristiques des élèves (sexe, âge, nationalité, origine scolaire ou géographique, catégorie socioprofessionnelle, ..), les formations qu'ils suivent (y compris les options), les modes d'hébergement (externes, demi-pensionnaires, ..).

L'information est demandée sous forme de tableaux adaptés à chaque type de classe (par exemple 7 tableaux sur les classes de seconde, 10 sur les CPGE). Ces tableaux n'opèrent bien sûr pas tous les croisements de critères possibles, c'est pourquoi les établissements sont incités à adhérer au système administratif SCOLARITE et lui envoyer leurs fichiers d'élèves.

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources (enquêtes ou fichiers administratifs)

Ces enquêtes ne s'adressent en fait qu'aux établissements privés qui ne sont pas encore entrés dans le système SCOLARITE. Il s'agit d'établissements hors contrat, généralement de taille modeste, auxquels on proposera une façon simplifiée de rentrer dans SCOLARITE. En attendant, ces enquêtes sont un complément indispensable à l'exploitation des systèmes d'information administratifs.

**7. Unités enquêtées** (entreprises, établissements, ménages, particuliers, ...), **champ de l'enquête et nombre d'unités enquêtées**

Établissements privés d'enseignement secondaires ou post-bac, n'ayant pas encore adhéré au système SCOLARITE, dans la France entière (France métropolitaine, DOM, TOM).

L'enquête 16 (second degré) n'est adressé actuellement qu'aux établissements sous tutelle de l'Éducation nationale mais les deux autres concernent les établissements sous tutelle de tous les ministères sauf l'Agriculture.

Le nombre d'établissements est actuellement d'environ 600. L'enquête est exhaustive.

**8. Période de collecte** (même approximative) **et service réalisant la collecte**

La date précise d'observation des effectifs est fixée chaque année fin septembre et la collecte s'effectue en octobre.

La collecte et la saisie sont effectuées par les services statistiques académiques sur un site central géré par la SDES.

**9. Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire**

La préparation de la réponse nécessite d'une à cinq journées selon la taille et la nature de l'établissement.

**10. Comité de concertation**

Aucun comité ne s'est réuni dans la période récente. Un tel comité ou un groupe de travail sera constitué pour l'évolution de cette enquête vers une transmission de fichiers individuels.

**11. Diffusion des résultats**

Dans les collections *Notes d'information*, *Tableaux statistiques*, dans la publication annuelle *Repères et références statistiques (RERS)* et dans la *Base centrale de pilotage (BCP)* de l'InfoCentre du ministère.